

Eric Majou

14/05/24 10:12

Mairie de ste Gemme la plaine déviation RN 137

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Propriétaire d'un petit bois planté et entretenu depuis 2007 route de st Aubin pour des raisons purement écologiques face a la quasi disparition des haies dans ce secteur, 1200 arbres environ avec l'aide des chasseurs de Ste gemme, je pourrais être opposé à sa mise en place,

Mais Voilà,,

12000 à 15000 véhicules jour traverse notre village dont 2000 à 2500 camions,

24000 véhicules jour les grands week end et les jours de transhumance,

Concernant les camions sur une base minimum de 2000 camions sur une amplitude horaire de 15 heures cela se traduit par plus de 130 camions à l'heure,

Les indicateurs d'accidentologie ne sont peut être pas très élevés mais doit on attendre comme a Champereau les deux accidents mortels ou une jeune fille de 18 ans a perdu la vie pour ce

décider à mettre en place à l'époque un rond point , je pourrais aussi parler des accidents

impliquant des camions qui auraient pu être catastrophique ,

Voilà pourquoi aujourd'hui il serait inconcevable de s'opposer à cette opportunité proposée par notre conseil départementale,

Conscient qu'elle va impacter nos agriculteurs ,commerçants et riverains,

Mais on peu imaginer sans être devin que le trafic va augmenter, l'engorgement de cette route risque de devenir permanent ainsi que les petites routes communales parallèle à cet axe, car il est fort a parier quelles seront prises d'assaut pour contourner cette difficulté, d'ailleurs on le voie déjà

il me semble préférable plutôt que de s'opposer de proposer et travailler avec nos élus (département et commune) afin de trouver des solutions moins impactantes pour nos commerçants,

Ma proposition serait de faciliter les entrées nord et sud en déviant le flux de camions et de véhicules en transit sans pour autant perdre le flux de véhicules souhaitant s'arrêter dans notre commune, ceci permettrait de gommer en partie l'impact commerciale en privilégiant un flux raisonnable de véhicules,

et d'oublier la sortie par la route de St Aubin, celle n'étant absolument pas adapté (étroite et maison en bord de route) avec un échangeur prévu dans une zone inondable (résurgence de la nappe phréatique et écoulement des eaux vers les débats)

pour nos agriculteurs ,je n'ai évidemment pas la compétence pour être fort de proposition

mais une restructuration foncière semble est le minimum requis,

et si l'impact est vraiment réhibitoire, travailler à minima sur une 2x2 voies entre st jean de

Beigné et ste gemme permettant de doubler les véhicules lents et 1x2 voies entre les rond-point nord et sud de notre commune,

Mais ne laissons pas passer cet opportunité, et regardons ce qu'il est advenu des commerces dans la rue principale de Marans, faute aux difficultés de circulation et de stationnement

je me suis aussi posé la question , qui acceptera d'endosser la responsabilité d'un accident grave , notamment au niveau des passages piétons.